

Q

Quarante-Heures. Article élogieux consacré au *Liber usualis de Oratione Quadragesimali Honorum*, de M. l'abbé L.-A. Lavalée, 331. — La distribution de la communion pendant l'exposition des Quarante-Heures, 338. — Du chant des vêpres pendant les Quarante-Heures, 338.

Québec Premier Concile Plénier de). — Le Concile abroge toutes les lois et les coutumes contraires, 21. — Il maintient la discipline antérieure, sauf les lois, règlements et coutumes spécialement abrogés ou modifiés, 23. — Mgr de Saint-Hyacinthe recommande l'étude des différents décrets du Concile, 23. — Les Pères du Concile adressent une supplique au Saint-Siège afin d'avoir une loi uniforme pour le jeûne et l'abstinence, 21. — Ils prescrivent d'ajouter aux *Louanges*, celle en l'honneur de saint Joseph: *Béni soit saint Joseph, époux de la Vierge Marie*, 25. — Prescription du Concile sur la liberté à accorder aux fidèles pour leur permettre de faire une bonne confession, 125. — Exhortation des Pères du Concile au sujet de l'abstinence et du jeûne, 332. — Prescription du Concile au sujet de l'action sociale catholique, 137. — Vdr: *Acta et Decreta Concilii Plenarii Quebecensis*.

Questions et œuvres sociales de chez-nous. — Ce livre fait connaître le but, les avantages et les conditions du "Comptoir Coopératif de Montréal", 139.

Quête. — Il n'y aura plus qu'une seule quête par année, au lieu de deux, en faveur de l'Université Laval de Montréal; nécessité de cette quête, 32. — Envoi d'un nouveau tableau des quêtes diocésaines, 32. — Tableau des quêtes annuelles diocésaines, 38. — La quête en faveur du Patronage de Saint-Vincent de Paul est fixée au dimanche de la solennité de Saint-Michel, 33. — Les aumônes du carême, de la Propagation de la Foi et de la Saint-François-de-Sales ne sont pas mentionnées dans le nouveau tableau, parce que ces collectes n'ont pas de jours fixes, 33. — Prescription d'une quête dans les églises, le 18 octobre 1914, en faveur du Fonds patriotique canadien, 243; — en faveur de la Croix-Rouge anglaise et de l'Ordre de Saint-Jean, le 31 octobre 1915,